

## SE MOBILISER POUR NE PAS DISPARAITRE

Nous sommes à un moment inédit et charnière dans l'histoire de notre administration. Les hiérarques de Bercy s'apprêtent à dynamiter la DGFIP, en explosant les missions, les structures, et bien sûr, les emplois attendants. Ce qui s'annonce est gravissime pour les collègues mais se révélera dramatique pour la population. En effet, pour les usagers, ce sera la fin de l'équité fiscale, la fin du réseau de proximité avec certains services devenant payants :

la Poste se propose ainsi d'aider les contribuables à remplir leur déclaration de revenus pour 50 € par prestation ! Nous n'avons pas encore tout vu, car nous n'avons pas connaissance de tous les attendus de la mission CAP 2022. On apprend à ce sujet que la publication des propositions de cette commission serait retardée (*A cause d'un climat social dégradé peut-être*).

Mais on peut déjà dire sans être contredit par personne que ce tournant signe la fin brutale des carrières pour les A+, du moins pour celles et ceux qui pensaient avoir encore quelques perspectives. La fonte drastique des postes comptables et autres postes de « débouchés » cumulée à la disparition sans doute rapide d'un grand nombre de postes de direction va laisser bon nombre de nos collègues cadres sur le bord du chemin. Tout le monde ne pourra d'ailleurs pas être recasé dans d'autres administrations ou « agences comptables ». Gageons qu'ils seront particulièrement soumis à pression pour un départ « volontaire » quand on sait que la quasi-totalité des administrations de l'Etat est touchée.

Certains chefs de service (une petite minorité) sont déjà dans une réflexion « constructive » à partir du moment où cela garanti un maintien de leurs postes et peu importe les conséquences sociales de leurs propositions sur les autres collègues, les autres services et le devenir de certains sites. L'enfer est pavé de « fausses » bonnes intentions et nous leurs demandons de se ressaisir dans leurs réflexions et d'aller au-delà de leur seul cas personnel.

D'autres ont déjà fait ou vont devoir se résoudre à faire le pas de côté pour entrer en lutte (20% de A+ en grève le 22/03/2018), pour sauver nos missions ? L'époque ne va plus être aux petits arrangements, aux petites soumissions. Nous voyons un certain nombre de cadres de plus en plus ulcérés par les mesures prises par Bercy. La loyauté au service public n'est plus du côté de ce gouvernement qui, sous couvert de la mission CAP 2022, s'apprête à **refourguer aux pôtes de promos** tout ce qui est rentable (gestion du plan cadastral, missions de recouvrement, contrôle et conseil des collectivités). Et, pour ce qui est du reste un service low cost, numérisé à bas coût et, au final, totalement déshumanisé.

Au-delà des missions de service public, c'est contre un choix de société assumé que nous allons devoir nous élever.

Ne nous y trompons pas. Du sud au nord du département nous sommes tous concernés à moyen terme par cette liquidation. Nous sommes tous des victimes potentielles.

C'est pourquoi **LA CAMPAGNE D'IMPÔT SUR LE REVENU DÈS LE RETOUR DES CONGÉS NE PEUT PLUS SE DÉROULER NORMALEMENT**. Et il va falloir montrer aux citoyens les conséquences des suppressions de tous ces services dans leurs quotidiens, dans leurs droits à être informés.

La Rochelle a commencé le 26 Avril 2017 (cf photos) ou plus de deux cents redevables ont été interpellés, dont une partie a signé la pétition pour un service public digne de ce nom à la DGFIP.

### **TOUS EN GRÈVE POUR LA JOURNÉE MORTE À LA DGFIP et TOUS À SAINTES DEVANT LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LE JEUDI 3 MAI 2018 À**

**PARTIR DE 8:30** avec les organisations syndicales représentatives du département (Solidaires, CGT, FO et CFDT)

Et ensuite **RASSEMBLEMENT AVEC LES AGENTS DES SITES SUIVANTS DE 8H30  
À 9H30**, avec interpellation du public par tracts et pétitions :




**Vendredi 4 mai à Marennes**  
**Lundi 14 mai à Rochefort**  
**Mardi 15 mai à St Jean**  
**Jeudi 17 mai à Jonzac**  
**Vendredi 18 mai à Royan**





**BADGEAGE DE L'ENSEMBLE DES  
AGENTS DU DÉPARTEMENT QU'À 9H30  
LES JOURS DE CES ACTIONS  
ON COMPTE SUR VOUS !!!**

**SECTEUR PUBLIC LOCAL (SPL)**  
  
 La fin définitive de la séparation ordonnateur/comptable signifie la fermeture rapide des trésoreries SPL. Déjà, Bercy préconise «l'expérimentation» d'une totale autonomie de gestion pour « certaines grandes collectivités


**DOMAINES**  
 Régionalisation et restructuration globale des implantations départementales, déjà un certain nombre de dossiers nous échappent. La mission dans son ensemble est menacée...


**SOUFFRANCE AU TRAVAIL**  
  
 En 2016, la médecine de prévention dénombreait à peu près 80 agents en souffrance dans le département. Combien de burn-out vont être générés avec ces réformes instaurées dans la précipitation, sans budget et l'improvisation?

**RECOUVREMENT (PRS, Trésoreries)**  
  
 Avec le Prélèvement A la Source (PAS), l'avenir du recouvrement à la DGFIP est en question : la possibilité d'un service recouvrement unique avec l'URSSAF est posée. Et pourquoi pas une totale externalisation ? Cela reviendrait entre autres à « achever » les trésoreries.

**CONTROLE FISCAL (Pôles Contrôle Expertise, Brigades Départementales de Vérification)**  
  
 Alors que la fraude fiscale n'a jamais été mise autant en avant par le monde médiatique et judiciaire, Bercy entend mettre en place une réorientation profonde des métiers du contrôle vers une mission de conseil. La loi pour une « société de confiance », le droit à l'erreur vont encore amoindrir nos capacités de contrôle et de répression de la fraude. Dans le même temps, les vérificateurs devraient être soumis à un «suivi de compétence» qui n'est rien d'autre qu'une mise sous tutelle et, de fait, une vraie défiance envers les collègues du contrôle fiscal !

**SERVICES DE DIRECTION**  
  
 Services prestataires chorus, recentralisation ? SFACT transferts vers les préfets ?


**SERVICES IMPOTS DES PARTICULIERS (SIP)**  
  
 La mise en place du PAS (avec, au passage, le recours à une entreprise privée pour le renseignement téléphonique) et la fin de la Taxe d'Habitation (TH) seront les motifs justifiant à diminuer par deux les effectifs. Bercy va plus loin en posant la question de l'existence même des SIP d'ici 5 à 10 ans


**INFORMATIQUE**  
  
 Les 5 000 informaticiens de la DGFIP ont du souci à se faire. Ils ont une cible dans le dos avec en jeu le passage sous la gestion interministérielle et l'externalisation des missions


**SERVICES IMPOTS DES ENTREPRISES (SIE)**  
  
 Une politique de fusion des SIE devrait se mettre en place avec à moyen terme (3 à 5 ans) des disparitions de ces services sur les résidences de Jonzac, St Jean d'Y et Marennes. Royan et Rochefort devraient suivre à plus long terme (5 à 10 ans).


**MISSIONS FONCIERES**  
  
 Pour les Centres Des Impôts Fonciers (CDIF) et Pôles de Topographie et de Gestion Cadastre (PTGC), ça sent le sapin. La future privatisation de la mise à jour du plan cadastral et la « réorientation professionnelle des géomètres » signent l'abandon probable d'un plan cadastral avec comme corrolaire la fin du corps des géomètres du Cadastre.




**FORMATION PROFESSIONNELLE**  
  
 La fin des écoles se profile : trop chères, pas assez « efficaces » mais surtout leur caractère national entre en contradiction avec une évolution interministérielle et régionalisée de la Fonction publique d'État. Elles seront remplacées par de plus en plus de e-formations.

**MISSIONS TRANSVERSES (RH, Paye ...)**  
  
 D'un côté la régionalisation, les pôles supra départementaux avancent déjà, de l'autre se profile maintenant le passage sous tutelle des préfets de région pour les questions RH..

**LES CADRES A+ ???**  
  
 La réduction drastiques des postes avec la suppression ou la fusion des services pose question sur le devenir d'une partie de ces cadres. Ils devraient être les premiers à subir «les départs volontaires» sans oublier les pertes de primes de responsabilités liées à leurs fonctions (au bout de 3 ans).

**SERVICES DE PUBLICITE FONCIERE (SPF)**  
  
 La feuille de route est déjà tombée par une instruction de la Direction Générale (Mars 2018) et non de CAP 2022. D'ici 2020, l'objectif serait de n'avoir plus qu'une seule SPF par département avec peut être pour le 17 une antenne située sur la résidence de Saintes.

**ACCUEIL**  
  
 Diminution du réseau, tout internet, fin de l'accueil de proximité et physique, la généralisation des plates-formes téléphoniques et leurs privatisations, l'encaissement en numéraire transféré dans les services de la Poste (en projet), la substitution des MSAP (Maisons de Services Au Public) vont fortement impacter notre mission d'accueil et d'information des usager.e.s.

<http://www.dgfip.cgt.fr/17>

